

Le 5 janvier 2021

Objet : Le certificat de naissance et la preuve de résidence

Aux parents des élèves,

Le Centre de services scolaire De La Jonquière procédera à l'inscription des enfants du préscolaire de 4 ans et 5 ans, au mois de février 2021.

Le certificat de naissance « GRAND FORMAT » est obligatoire pour inscrire l'enfant à l'un ou l'autre de ces programmes. Ce document permet de prouver l'identité et l'âge de l'enfant ainsi que le nom de son père et de sa mère.

On peut obtenir ce certificat de naissance uniquement en remplissant le formulaire « Demande de certificat », en cliquant sur le lien suivant : [Demande de certificat de naissance](#).

La réponse à une demande de certificat de naissance peut prendre plusieurs semaines. C'est pourquoi nous demandons, à tous les parents concernés par l'inscription d'un enfant au préscolaire 4 ans ou 5 ans en février 2021, de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir le plus tôt possible le certificat de naissance de l'enfant.

Aussi, un document parmi les suivants comme 2^e preuve de résidence sera demandé :

- carte d'assurance maladie du Québec de l'élève;
- permis de conduire au Québec du parent;
- compte de taxe scolaire ou municipale du parent;
- facture d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou câblodistribution du parent.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette demande et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Claudie Gagné
Directrice adjointe, par intérim
des Services éducatifs

CG/sc

N.B. : Votre enfant devra avoir 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2021 (article 12 du Régime pédagogique).